Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le
ID : 033-213303126-20230328-2023_03_28_006-DE

ville de PAREMPUYRE

Extrait du registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

SEANCE DU 28 MARS 2023
L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS
LE VINGT HUIT MARS

DELIBERATION n° DEL.2023.03.28 -006

Le vingt-huit mars deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la ville de Parempuyre, légalement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Béatrice de François, Maire.

Le nombre de Membres :
En exercice : 29 *Présents : 19* *Votants : 27*

Secrétaire de Séance : Annie PONS

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2022

NOMS - Prénoms	Présents	Excusés	Non Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X			
DERVIEUX Benjamin		X		de FRANCOIS Béatrice
PONS Annie	X			
PIALLEPORT Thierry		X		TURBE Roselyne
TURBÉ Roselyne	X			
SAUX Brigitte	X			
VERDIER Marc	X			
FLOIRAC Nicole	X			
BRIC Jean-François	X			
VALLEJO Annie		X		DEL POZO Irma
DEL-POZO Irma	X			
GUILBAULT Nicky	X			
VINCE Bernard	X			
DURAND Catherine	X			
ROZE Benjamin		X		PONS Annie
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X			
BREGILLE Jean-Luc	X			
LUTARD Sandrine		X		GUILBAULT Nicky
DELPLANQUE Emmanuel	X			
DUPUY Pauline		X		VINCE Bernard
SEINTIGNAN Jean-Michel			X	
GREILH Jean-Philippe			X	
LAGARRIGUE Henri	X			
AMRA Julia		X		CHARTIER Marie-Laëtitia
DOS SANTOS Roméo		X		LAGARRIGUE Henri
PIGEAT Stéphane	X			
LALANNE Nicole	X			
FARTHOUAT Jean-Marc	X			
CHARTIER Marie-Laetitia	X			

Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le
ID : 033-213303126-20230328-2023_03_28_006-DE

DELIBERATION n° DEL.2023.03.28 -006 : AFFECTATION DES RESULTATS 2022
Rapporteur : Mme le Maire

ACCEPTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement 2022
A Résultat estimé de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou – (déficit) :+ 560 503,00 €
B Résultats antérieurs reportés précédé du signe + (excédent) ou – (déficit) : + 400 000,00 €
(ligne 002 du compte administratif)

C Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) : + 960 503,00 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement 2022 (précédé de + ou -)
D 001 (excédent reporté + excédent 2022) : + 1 532 360,67 € (131 057,14 € + 1 401 303,53 €)

E Solde des restes à réaliser d'investissement 2022
Besoin de financement : - 170 183,94 €

F Besoin de financement = D + E 0,00 €

AFFECTATION = C = G + H : 960 503,00 €

1) G-Affectation en réserves R 1068 en investissement : 610 503,00 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002 : 350 000,00 €

DEFICIT REPORTE D 002 : 0,00 €

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu la délibération n°DEL.2023.03.28-004 portant approbation par le Conseil Municipal du Compte de Gestion 2022 de la Commune de Parempuyre,

Vu la délibération n°DEL.2023.03.28-005 portant approbation par le Conseil Municipal du Compte Administratif 2022 de la Commune de Parempuyre,

Considérant le résultat de fonctionnement constaté, tant au Compte Administratif 2022 qu'au Compte de Gestion 2022 produit par le comptable, il apparaît :

- **Un excédent de fonctionnement de 560 503.00 €**

Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le
ID : 033-213303126-20230328-2023_03_28_006-DE

Après examen en commission municipale Finances / Ressources Humaines du 21 mars 2023,

Après avoir entendu l'exposé des motifs de Mme le Maire,

Après en avoir délibéré,

Décide d'accepter le résultat de fonctionnement comme indiqué ci-dessus.

Adopte à **la majorité (20 voix pour - 7 abstentions : Henri LAGARRIGUE, Julia AMRA, Roméo DOS SANTOS, Stéphane PIGEAT, Nicole LALANNE, Jean-Marc FARTHOUAT, Marie-Laëtitia CHARTIER)**

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 28 mars 2023

MAIRIE DE PAREMPUYRE * 33 (Gironde) *

Béatrice de FRANÇOIS
Maire de Parempuyre